



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°261

JANVIER 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 31 JANVIER 2019

Présents : 13

Absents excusés : Emmanuelle GONÇALVES qui donne pouvoir à Muriel MALNOË
Béatrice BALAC qui donne pouvoir à Nicolas GURIEC
Karine BERTHO

Absent : Yoann COLPIN

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 00

Jacqueline MARTINO est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 20 décembre 2018.

B- DELIBERATIONS.

- 1- Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire.
- 2- Arc Sud Bretagne : Modification statutaires suite au portage de l'espace autonomie par le Pôle d'Excellence Territorial et Rural (PETR) de PLOËRMEL – Cœur de Bretagne.
- 3- Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat : extension du périmètre des actes.
- 4- Convention pour le recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif.
- 5- Avenant 1 au marché de réhabilitation du complexe sportif lot 9 (chauffage gaz – VMC – plomberie sanitaire).
- 6- Acquisition des parcelles AH 449, AH 461, et AH 463 par l'EPF Bretagne.
- 7- Echanges et cessions de terrains après bornage des parcelles communales et propriétés LE CORVEC/ ROUZIC.
- 8- Achat de véhicule pour les services techniques.

C- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- 1- Projet d'installation de 4 colonnes enterrées pour la collecte de déchets par la communauté de communes Arc Sud Bretagne.
- 2- Soirée de remerciements aux bénévoles du Téléthon 2018.
- 3- Montée en débit pour la partie Nord de la commune.
- 4- Nouvelle association à SAINT DOLAY « Arbre Phoenix ».
- 5- Formation des élus.
- 6- Conseil Régional de Bretagne : campagne de communication à destination des jeunes.
- 7- Information sur le repas du CCAS.
- 8- Grand Débat Public.
- 9- Appel à candidature pour l'ALSH.
- 10- Permanences des élus pour informations sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 20 Décembre 2018.

Accord du conseil avec 12 voix pour et 3 abstentions.

B- DELIBERATIONS.

1- Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire.

Marie Claire LOYER (Directrice Générale des Services) informe les élus sur la mise en place d'une protection sociale complémentaire. Elle explique qu'à compter du 1^{ier} Janvier 2019, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, la commune participera à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par les agents. La commune versera une participation à hauteur maximum de 13 € mensuel à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie labellisée. Cette participation sera modulable en tenant compte de la revalorisation chaque année au prorata de l'augmentation de la garantie maintien de salaire.

Accord du conseil à l'unanimité.

2- Arc Sud Bretagne : Modification statutaires suite au portage de l'espace autonomie par le Pôle d'Excellence Territorial et Rural (PETR) de PLOËRMEL – Cœur de Bretagne.

M. Le Maire informe les conseillers municipaux que dans le cadre du schéma départemental de l'autonomie, le territoire d'intervention est modifié. En effet à compter du 1^{ier} Janvier 2019, les communautés d'Arc Sud Bretagne, d'Oust à Brocéliande Communauté, Ploërmel Communauté et de Questembert Communauté, ainsi que les communes de Férel, Camoël et Pénestin se regroupent pour créer l'espace Autonomie Est Morbihan. Il convient donc de modifier l'article VII.2 comme suit :

- « Partage de l'Espace Autonomie Seniors (EAS) Sud Est Morbihan. Soutien au maintien à domicile » devient « Conduite d'actions de préventions à destination des seniors. Soutien au maintien à domicile ».

Il est également proposé aux élus de profiter de cette modification statutaire, pour compléter l'article VIII.1, relatif à la compétence emploi, afin d'ajouter « la création d'une Maison de Services Au Public (MSAP).

Accord du conseil à l'unanimité.

3- Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation de transmission au représentant de l'Etat : extension du périmètre des actes.

Marie Claire LOYER (Directrice Générale des Services) informe les élus sur l'avenant qui a pour objet de prendre en compte l'extension du périmètre des actes transmis par voie électronique au représentant de l'état dans le département. Dans la convention initiale, il convient de lui apporter la modification suivantes: La collectivité s'engage à transmettre par le biais de l'application @ctes, les actes de commande publique relevant de la matière 1 dans la nomenclature des actes.

Après avoir échangé sur le sujet, quelques élus ont fait remarquer que toutes les entreprises qui répondent aux appels d'offres ne sont pas toujours équipées informatiquement.

Accord du conseil avec 13 voix pour et 2 abstentions.

4- Convention pour le recouvrement des redevances et taxes d'assainissement collectif.

M. Le Maire informe les élus sur le transfert du contrat de fermage de l'assainissement collectif de Nantaise des Eaux suite au rachat par SUEZ. Cette nouvelle société va confier à VEOLIA la facturation de la redevance assainissement par convention tripartite (Commune de SAINT DOLAY, VEOLIA et SUEZ). Sur la prochaine facture de Juillet 2019, pour ceux qui sont concernés par l'assainissement collectif, les deux redevances « eau potable et assainissement » seront regroupées sur la même facture VEOLIA.

Accord du conseil à l'unanimité.

5- Avenant 1 au marché de réhabilitation du complexe sportif lot 9 (chauffage gaz – VMC – plomberie sanitaire).

M. Le Maire informe les conseillers municipaux qu'une erreur s'est glissée dans le marché du lot N°9 concernant le compte prorata qui a été omis. Il convient de rajouter 1 056,42 € HT au montant de 104 595,98 € HT soit un nouveau montant de 105 652,40 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité (13 voix pour, Nicolas GURIEC employé de l'entreprise ROQUET n'a pas participé au vote).

6- Acquisition des parcelles AH 449, AH 461, et AH 463 par l'EPF Bretagne.

M. Le Maire rappelle aux élus que suite au projet de réaménagement de l'espace concernant les parcelles AH 449, AH 461 et AH 463 entre la rue de COUESLAN et la rue de La PICARDIE, la commune a sollicité l'EPF (Etablissement Public Foncier) de Bretagne pour acheter les terrains dans le cadre du portage foncier par le biais de la convention signée le 24 septembre 2018. Le montant de cette acquisition par EPF est de 35 € le mètre carré soit pour une surface de 1 466 m² un total de 51 310 € hors frais et taxes. Cette opération engage la commune financièrement à rembourser l'EPF Bretagne avant le 10 septembre 2025.

L'avis du conseil municipal est sollicité pour autoriser l'EPF Bretagne à acquérir les parcelles AH 449, AH 461 et AH 463 pour un montant de 51 310 € HT, et autorise M. Le Maire à signer les documents y afférents.

Accord du conseil avec 14 voix pour et 1 abstention.

7- Echanges et cessions de terrains après bornage des parcelles communales et propriétés LE CORVEC/ ROUZIC.

M. Le Maire informe les élus que suite à l'acquisition par EPF Bretagne en complément des parcelles du point 6 cité ci-dessus, il convient de faire quelques échanges de terrains afin de créer un ensemble cohérent pour le projet d'aménagement entre la rue de COUESLAN et la rue de La PICARDIE.

La commune cède au département du Morbihan, la parcelle AH 457 sur le bord de la route départementale RD34. La commune échange la parcelle AH 458 avec les parcelles AH 455 AH 453 et AH 451 de Mme ROUZIC / LE CORVEC sur le bord de la RD34 pour les céder au département. Ces deux échanges vont permettre de sécuriser le stationnement dans la rue de COUESLAN.

Accord du conseil à l'unanimité.

8- Achat d'un véhicule pour les services techniques.

Yves BERTHO et la commission voirie proposent aux élus l'achat d'un véhicule pour les services techniques. Quatre garages ont été consultés dont trois ont répondu. Il est proposé de retenir l'offre la mieux disante du garage MACE de MARZAN pour un montant de 6583,33 € HT sans les frais divers et d'immatriculation qui viendront s'ajouter.

Accord du conseil à l'unanimité.

C- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

1- Projet d'installation de 4 colonnes enterrées pour la collecte de déchets par la communauté de communes Arc Sud Bretagne.

M. Le Maire informe les élus du projet de la communauté de communes Arc sud Bretagne d'enterrer les colonnes d'apports volontaires dans les bourgs afin d'essayer de supprimer les dépôts sauvages auprès des points d'apports volontaires. Pour SAINT DOLAY, en remplacement des bornes d'apports volontaires, route de MISSILLAC il est proposé d'installer 4 colonnes enterrées sur le parking rue de La BOISSIERE. La Communauté de communes Arc Sud Bretagne prend en charge l'achat et la pose des colonnes, les travaux de génie civil sont à la charge de la commune.

Accord de principe du conseil à l'unanimité

2- Soirée de remerciement aux bénévoles du Téléthon.

Isabelle SIRLIN fait part du bilan financier du Téléthon 2018 qui lui a été remis par Mme Ghyslaine TOURNEMOLLE référente à SAINT DOLAY.

- Comité des fêtes de BURIN : 1 200 € - Sainte Anne : 2 838,80 € - Le Bourg : 2 112 € soit un total de 6 150,80 €

Le vendredi 15 Février 2019 à 19 heures salle de la médiathèque, en présence de M. Le Maire, de M. LEROY coordinateur du Morbihan, Mme TOURNEMOLLE et tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ce Téléthon 2018 ; la municipalité offrira le pot de l'amitié.

3- Montée en débit pour la partie Nord de la commune.

M. Le Maire rappelle aux élus qu'au conseil municipal du 20 décembre 2018, ils ont donné leur accord pour la participation financière de la commune concernant la montée en débit du secteur Nord de la commune. Le coût restant à charge pour la commune de SAINT DOLAY est de 71 769,50 € au lieu de 46 740 € suite à des modifications de prise en charge du département.

4- Nouvelle association à SAINT DOLAY « L'Arbre Phoenix ».

M. Le Maire informe les élus qu'une nouvelle association « L'Arbre Phoenix » vient de se créer à SAINT DOLAY. Cette association souhaite développer un jardin partagé sur la commune. L'objectif premier est de créer du lien social entre les habitants entre les générations avec une activité de jardinage.

Les Personnes qui disposent de terrains en fond de jardin peuvent les proposer à l'association.

Contact : Patrice BERNIER tél : 06 87 36 31 57 ; e-mail : arbrephoenix@free.fr ou bernierpatrice@hotmail.fr

5- Formation des élus.

M. Le Maire informe les conseillers municipaux qu'ils peuvent s'inscrire à des formations. Ils vont recevoir une nouvelle proposition d'un organisme de formation et sont invités à s'inscrire avant fin février 2019.

6- Conseil Régional de Bretagne : campagne de communication à destination des jeunes.

Le Conseil Régional de Bretagne informe que cette année il fait sa « **Campagne de communication à destination des jeunes** » en même temps que la « **Semaine régionale de l'apprentissage à destination des jeunes** » du 9 au 16 Février 2019. Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez consulter sur le site : apprentissage.bretagne.bzh.

7- Information sur le repas CCAS.

Muriel MALNOË rappelle que le repas CCAS pour les 70 ans et plus, aura lieu le dimanche 3 mars 2019 à la salle polyvalente. Des membres du CCAS vont passer prochainement chez les personnes concernées pour les inscriptions. Si vous avez 70 ans et plus et que l'on ne vous a pas contacté à la date du 20/02/2019 vous pouvez vous inscrire en mairie le 21/02/2019 ou le 22/02/2019.

8- Grand Débat Public.

Jean Louis BELLINOT fait part aux élus qu'il lui a été demandé, s'il était prévu un Grand Débat Public à SAINT DOLAY. M. Le Maire répond qu'il ne l'avait envisagé pas pour l'instant. Nicolas GURIEC interpelle M. Le Maire sur le même sujet et fait lui part qu'une personne a adressé un e-mail à la mairie pour demander un débat public. M. Le Maire répond qu'effectivement, la mairie a bien reçu une demande mais qu'il attendait le conseil pour en parler.

Il rappelle qu'un cahier de doléances est à la disposition du public au secrétariat de la mairie et qu'une salle peut être mise à disposition pour ceux qui souhaitent l'organiser et l'animer.

9- Appel à candidature pour l'ALSH.

Le Centre de Loisirs fait un appel à candidature pour un poste d'animateur à pourvoir les mercredis et pendant les vacances scolaires (un diplôme BAFA serait un plus).

10- Permanences des élus pour informations sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

M. Le Maire propose des permanences tenues par des élus qui ont participé à l'élaboration du PLU pour renseigner et noter les doléances des habitants.

- Mercredi 6 Mars de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- Jeudi 7 Mars de 9 h à 12 h
- Mercredi 13 Mars de 9h à 12 h et de 14h à 17 h
- Jeudi 14 Mars de 9 h à 12 h

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 28 FEVRIER 2019 A 20 HEURES

Le Docteur LUY, qui vient de prendre sa retraite remercie les patients qui lui ont fait confiance pendant ses 33 années d'exercice à SAINT DOLAY et informe que ceux qui n'ont pas récupéré leur dossier médical papier, peuvent encore s'adresser à la Pharmacie de SAINT DOLAY.

Au nom des patients et de la population dolaysienne, M. Le Maire remercie le docteur LUY pour sa longue carrière à SAINT DOLAY.

L'Espace Emploi Formation de la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE et Pôle Emploi organisent pour la 14^{ème} année, le **FORUM de l'EMPLOI SAISONNIER** destiné à toutes les entreprises de notre territoire. Cet évènement est l'occasion de faciliter vos recrutements saisonniers.

Le Mardi 19 Février 2019 Salle du LENN à AMBON

Déroulement :

- à partir de 8h30 : accueil et installation des entreprises
- De 9 h00 à 12h30 : Ouverture du FORUM au public à la recherche d'un job d'été.

Le 26 mars 2019, la commune de SAINT DOLAY sera concernée par des modifications de fréquence de la TNT. Ces travaux sur le réseau de télévision s'inscrivent dans le cadre de décisions prises par le premier ministre pour permettre la libération des fréquences pour la téléphonie mobile à très haut débit.

Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Il faudra faire une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

Renseignement sur le site www.recevoirlatnt.fr

L'Association Famille Rurale Section Couture organise un week-end « Friperie » du samedi 30 au dimanche 31 mars 2019 de 10h à 18h30 à la salle polyvalente de SAINT DOLAY (entrée gratuite).

L'objectif de cet évènement est de faire connaître notre atelier de couture au plus grand nombre et pérenniser notre activité. Pour concrétiser ce projet, nous avons besoin de votre aide, en donnant des vêtements femmes, hommes, enfants, accessoires d'habillements, maroquinerie, linge de maison etc...

Vous pouvez, dès maintenant déposer vos dons lors de l'atelier le Mardi de 9h à 15h à la salle de la médiathèque, contacter Mme Chantal RENAUD Tél 06 22 40 71 72 ou M. Patrick ESNAUD Tél 06 62 48 17 96

Le Club des Ajoncs d'or organise un voyage culturel en AUVERGNE au Pays des Volcans du 21 au 27 Juin 2019 (7jours/6 nuits).

Inscription ouverte à tous, pour tous renseignements s'adresser à Mme Marie Annick GERAUD Tél 02 99 90 28 62

INFORMATIONS PRESSES A TOUTES LES ASSOCIATIONS, COMMERCES, ARTISANS ET ENTREPRISES

LES INFOS DU PAYS DE REDON : correspondante Nolwenn HUCHET journaliste : e-mail : redaction@infosredon.fr ou Téléphone 02.99.71.64.00

L'ECHO DE LA PRESQU'ILE : correspondante Mélissa DUPIN journaliste : e-mail : melissa.dupin@publihebdo.fr ou téléphone 02.40.15.69.79 ou 06.15.19.25.89 ou <https://actu.fr/l-echo-de-la-presqu-ile/> @melidup44

QUEST FRANCE : sans correspondant depuis quelques années adressez-vous à INFO LOCALE : <https://s.infolocale.fr/>

N'hésitez pas à les contacter pour vos demandes de reportages, de communiqués, de festivités, d'animations et autres évènements.

Vos prochains rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Dolay

La médiathèque consacrera le mois de mars 2019 à une thématique écologique

« La mer n'est pas inépuisable »

Anita Conti

Claire Nouvian

Deux femmes engagées pour la protection des océans

Exposition

Anita Conti, Claire Nouvian (association Bloom) : portraits, état des lieux et engagements

Rencontre et lectures de textes

Avec Laurent Girault-Conti

Cinéma

Projection de documentaires

Prêt

Sélection de livres et de films à emprunter en lien avec le thème

Retrouvez tous les détails de la programmation à la médiathèque

Retrouvez-nous sur notre page Facebook [@MediathequedeSaintDolay](#) ainsi que sur le site web www.saintdolay.fr

Ouverture de la médiathèque : mercredi : 9h/12h et 13h30/18h | vendredi : 15h/18h | samedi : 9h/12h30

Téléphone : 02 99 90 29 29 / Email : mediatheque@saintdolay.fr